



**AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL – ANNÉE 2025**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière de la susdite Ville,

Que conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil de la Ville de Berthierville a adopté, lors de sa séance tenue le 2 décembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025;

Que les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
13 janvier	19 h 30	7 juillet	19 h 30
3 février	19 h 30	11 août	19 h 30
3 mars	19 h 30	8 septembre	19 h 30
7 avril	19 h 30	1 ^{er} octobre	19 h 30
5 mai	19 h 30	17 novembre	19 h 30
2 juin	19 h 30	1 ^{er} décembre	19 h 30

Que le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Berthierville, ce 3 décembre 2024.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière